



❖ **SOUS LE HAUT PATRONAGE ET LA PRESIDENCE EFFECTIVE DE  
MADAME DOMINIQUE OUATTARA, PREMIERE DAME  
DE COTE D'IVOIRE, PRESIDENTE DU CNS**

-----

**CEREMONIE OFFICIELLE MARQUANT LA JOURNEE MONDIALE  
CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS (JMTE) 2022**

**DATE ET LIEU : 03 août 2022 à la salle des fêtes du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire**

---

**DISCOURS DE**



**Me Adama KAMARA  
Ministre de l'Emploi et  
de la Protection Sociale**

---

- **Excellence Madame Dominique OUATTARA**, Première Dame de la République de Côte d'Ivoire, Présidente du Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CNS) ;
- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Vice-présidente du Comité Interministériel de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Préfets de Région et Préfets de Département ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Directeur Général du Conseil du Café Cacao ;
- Monsieur le Directeur Général du Conseil Coton Anacarde ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de Service ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité National de Surveillance et du Comité Interministériel de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants ;
- Monsieur le Directeur Pays de la Fondation Mondiale du Cacao ;
- Madame la Représentante Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de la Fondation I.C.I ;

- Monsieur le Directeur Pays de l'Organisation Non Gouvernementale internationale « Save the Children » ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des industries et organisations du Cacao et du Chocolat ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales ;
- Honorables Chefs traditionnels et vénérés Guides religieux ;
- Chers amis de la Presse nationale et internationale ;
- Distingués invités ;
- Chers enfants ;
- Mesdames et Messieurs,

**Madame la Première Dame,**

C'est avec une immense joie que j'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir cet après-midi, à l'occasion de la cérémonie officielle de célébration de la **21ème édition** de la **Journée Mondiale contre le Travail des Enfants (JMTE) en Côte d'Ivoire.**

Permettez-moi, avant tout propos, de rendre un vibrant hommage au **Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, votre époux,** pour les incommensurables efforts qu'il ne cesse d'entreprendre pour une Côte d'Ivoire **prospère,** toujours plus **solidaire** et où il fait bon vivre **pour tous.**

A vous **Madame la Première Dame,** je voudrais vous exprimer toute mon admiration et mes remerciements infinis pour vos actions continues en faveur de l'autonomisation des femmes, de la protection et du bien-être de tous les enfants vivant en Côte d'Ivoire.

Votre engagement personnel et votre leadership, aux côtés de votre époux de très grande valeur, ont permis à la Côte d'Ivoire de réaliser des progrès notables dans ces domaines ; progrès reconnus et cités en exemple à travers le monde.

De par vos actions à la tête du CNS, vous avez su imprimer une dynamique nouvelle à la lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants. Une lutte farouche et redoutable, mais à visage humain, qui permet de traiter les causes profondes de ce fléau.

Merci Madame la Première Dame pour votre constant dévouement en faveur de la cause de la femme et de l'enfant.

**Distingués invités, Mesdames et messieurs,** je voudrais à vous aussi, adresser mes chaleureuses salutations ainsi que mes vifs remerciements pour avoir répondu favorablement à cette invitation.

Votre présence, en nombre et en qualité, ce jour à nos côtés, en dépit des agendas que je sais chargés, à cette période de l'année, montre une fois de plus, l'intérêt que vous accordez à la lutte contre le travail des enfants ainsi qu'à la promotion de leurs droits en Côte d'Ivoire.

**Madame la Première Dame,  
Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,**

Il y'a de cela un an, jour pour jour, à la précédente célébration de la **Journée Mondiale contre le Travail des Enfants (JMTE) en Côte d'Ivoire**, je faisais un plaidoyer pour l'accès des agriculteurs aux mécanismes de protection sociale existants, afin de traiter de façon structurelle l'une des causes profondes du travail des enfants.

C'est pourquoi, nous sommes fort heureux du thème choisi cette année pour la célébration de la JMTE, en l'occurrence « **Protection sociale et travail des enfants** ». Ce choix nous conforte dans l'idée que notre appel a eu un écho favorable, tant aux niveaux national qu'international. Il s'agit de mettre les enfants à l'abri des vulnérabilités en s'attaquant à l'une des principales causes du travail des enfants qui est la pauvreté, à travers la protection sociale.

Ce thème réconforte et rassure le Gouvernement ivoirien, **qui**, sous l'égide du Président de la République, **SEM. Alassane OUATTARA**, a entrepris depuis 2012 de nombreuses réformes dans le secteur de la sécurité sociale.

Grâce à ces réformes, la Côte d'Ivoire dispose aujourd'hui d'un puissant système de protection sociale plus complet et plus cohérent avec des instruments couvrant désormais toutes les couches socio-professionnelles, réparant ainsi plusieurs injustices sociales. Ces instruments concernent notamment :

- **la Couverture Maladie Universelle (CMU)** qui vise la prise en charge de toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire sur le plan médical à moindre coût.
- **le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI)** qui combine à la fois le système de pension de retraite par répartition avec celui de la retraite par capitalisation et permet aux travailleurs indépendants de bénéficier d'une pension de retraite confortable, d'une prise en charge en cas de maladie ou d'accident du travail, ou en cas de maternité pour nos mamans et nos sœurs.

Le Gouvernement ivoirien conduit par **SEM. le Premier Ministre, Patrick ACHI**, s'emploie à mettre en œuvre tous ces instruments qui traduisent la volonté du Président de la République de réduire la vulnérabilité des populations aux risques et à l'impact des chocs sociaux et de leur garantir des niveaux minima de dignité humaine, conformément à la recommandation 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale.

A cet effet, j'ai initié au nom du Gouvernement, une caravane itinérante de communication et de sensibilisation de proximité destinée à promouvoir ces instruments de protection sociale, dénommée la « **Ronde du Social** ».

Et je puis vous garantir **que nos parents paysans, commerçants et artisans de toutes sortes**, rencontrés à **Vavoua, à San-Pedro** et très récemment dans la région de **Gbèkè notamment à Bouaké, Sakassou et Brobo**, ont tous exprimé leur intérêt à bénéficier de ces instruments.

**Oui**, ils rêvent tous de pouvoir accéder à la médecine moderne à moindre coût et de renoncer aux médicaments de la rue.

**Oui**, ils rêvent tous de bénéficier d'une retraite paisible avec un revenu de remplacement au soir de leur vie, afin de jouer avec leurs petits-enfants.

**Oui**, ils rêvent tous de voir leurs enfants et les enfants des autres faire de grandes études, car rassurés de ce que leur sécurité sociale est désormais garantie.

Ces retours d'expérience nous rassurent dans notre ambition de faire de la Protection Sociale une réalité pour tous. Comme le Président Houphouët a fait de la **Paix la deuxième religion** de notre pays, nous devons, pour le Président Alassane OUATTARA, architecte de notre système de protection sociale, faire de la **protection sociale la troisième religion** de notre pays.

Cet engagement est un impératif catégorique, car avec le Président Alassane OUATTARA, la hantise du quotidien et de la retraite disparaît structurellement à cause d'un système de protection sociale robuste, qu'il offre à tous les résidents de notre pays.

**Madame la Première Dame,  
Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,**

La lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire connaît une accélération caractérisée par de nombreux instruments mis en place par le Gouvernement, notamment :

- **les Plans d'Action Nationaux** de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (PAN), élaborés et mis en œuvre, sous le leadership de Madame la Première Dame, à travers le (CNS) ;
- **la Stratégie Nationale pour le Cacao Durable (SNCD)** qui adresse de façon pragmatique jusqu'en 2030, les problématiques liées à la durabilité économique, environnementale et sociale du cacao. Un des leviers de cette stratégie est **le renforcement de l'accessibilité des producteurs et de leurs familles aux services sociaux de base et à la protection sociale** ;
- **et enfin le Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI)** qui a pour vocation de permettre au Gouvernement d'avoir une vue globale et analytique du travail des enfants.

S'agissant de ce dernier point, je voudrais inviter les Préfets de Région et les Préfets de Département ici présents à nous appuyer, conformément aux missions qui leur ont été concédées par le Décret 2020-126 du 29 janvier 2020 portant création du SOSTECI, afin d'accélérer son extension à tout le territoire national.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Cacao Durable et de la Coopération avec l'Union Européenne, notre pays a signé un contrat de performance dans lequel il s'engage, entre autres, **à créer les Comités Départementaux et les Comités Préfectoraux du SOSTECI au plus tard le 30 mars 2023.**

Je voudrais donc, pour l'exécution de cette diligence, demander au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de bien vouloir instruire les Préfets de Région et Préfets de Département, de tout mettre en œuvre pour réaliser cet objectif auquel le Président de la République attache du prix.

Avant de clore mon propos, je voudrais saisir l'occasion de cette 21<sup>ème</sup> édition de la célébration de la journée mondiale contre le travail des enfants, pour lancer un appel solennel à tous : Parents, familles, travailleurs du secteur formel et du secteur informel, communautés vivant en Côte d'Ivoire, responsables d'institutions, d'ONG et de confessions religieuses, à souscrire massivement aux différents **mécanismes de protection sociale** mis en place par le **Président de la République.**

Je vous exhorte tous à vous approprier le combat conduit par le Gouvernement de **Son Excellence Monsieur Patrick ACHI** et par la Première Dame, **Madame Dominique OUATTARA**, et dont le seul objectif est de garantir un avenir radieux à nos enfants.

**Je vous remercie !**